

Comfort Mini

Comfort Mini Crystal

Comfort P80

Manuel utilisateur

Lire attentivement ce livret avant de commencer tout procédure d'installation, de manutention ou d'utilisation.
Ce livret est partie intégrante du produit.



Félicitations ! Vous êtes maintenant propriétaire d'un poêle à pellets Extraflame !

Le poêle à pellets Extraflame est une solution optimale de chauffage, issue de la technologie la plus avancée, de qualité impeccable, au design moderne, créé dans le but de vous faire redécouvrir l'agréable sensation que la chaleur d'une flamme peut donner à votre foyer, et ce en toute sécurité.

Ce manuel vous apprendra à utiliser correctement votre poêle; nous vous prions donc de le lire entièrement, avec attention, avant de l'utiliser.

IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace ci-dessous, prévu pour les données du spécialiste autorisé: il vous sera utile, au cas où vous rencontriez quelque problème lors de l'utilisation de votre nouveau poêle à pellets.

SPECIALISTE AUTORISE'

USINE ______________________________
M. ______________________________
RUE ______________________ NR. __________
C.P. __________ VILLE __________ PROV. __________
TEL. ______________ FAX ______________

Tous les produits Extraflame sont construits selon les directives suivantes:

- **89/106 CEE (Produits de Construction)**
- **89/366 CEE (Directive CEM)**
- **2004/108 CE (Directive CEM)**
- **2006/95 CE (Directive Basse Tension)**

Et selon les normes:

- **EN 14785**
- **EN 60335-1**
- **EN 60335-2-102**
- **EN 61000-3-2**
- **EN 61000-3-3**
- **EN 50366**
- **EN 55014-1**
- **EN 55014-2**



Index

Chapitre 1
MISES EN GARDE ET SÉCURITÉ 7
Chapitre 2
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 8
Chapitre 3
LES PELLETS : QU'EST-CE QUEC'EST ? 12
STOCKAGE DES PELLETS 12
CHARGEMENT DES PELLETS 12
Chapitre 4
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 13
PANNE DU VENTILATEUR DE DIFFUSION DE L'AIR CHAUD 13
PANNE DE L'ASPIRATEUR D'ÉVACUATION DES FUMÉES 13
PANNE DU MOTEUR DE CHARGEMENT PELLETS 13
PANNE D'ALLUMAGE 13
PANNE TEMPORAIRE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE 13
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE 13
SÉCURITÉ DE L'ÉVACUATION DES FUMÉES 13
SÉCURITÉ TEMPÉRATURE DES PELLETS 13
Chapitre 5
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION 14
GLOSSAIRE 14
INSTALLATION 15
INSTALLATIONS ADMISES 15
INSTALLATIONS NON ADMISES 15
CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES 16
CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS 16
CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL 17
CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS DE LA COMBUSTION 19
TÊTE DE CHEMINÉE 19
CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES 20
ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ 20
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES 20
Chapitre 6
INSTALLATION COMFORT MINI/P80/CRYSTAL 21
MONTAGE SUR SOCLE COULISSANT 21
MONTAGE SUR PIETEMENT (EN OPTION) 22
MONTAGE SUR PIETEMENT 22
EXTRACTION DE L'INSERT 23
MONTAGE DES PROFILES 23
SYSTEME DE CIRCULATION DE L'AIR CHAUD, PAR CONVECTION 23
Chapitre 7
FONCTIONNEMENT DE LA TÉLÉCOMMANDE 27
DESCRIPTION GÉNÉRALE 27
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES 28
LE CLAVIER 28

L'AFFICHAGE ... 28

Chapitre 8

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT ... 30

INSTRUCTIONS DE BASE ... 30

ALLUMAGE ... 30

FONCTIONNEMENT NORMAL ... 31

EXTINCTION ... 31

Chapitre 9

MENU UTILISATEUR ... 32

MENU DE REGLAGE DE LA TEMPERATURE ... 33

MENU DE REGLAGE DE LA MONTRE ... 33

MENU DE REGLAGE CHRONO ... 33

MENU JOUR/NUIT ... 35

MENU DE REGLAGE DU DEBIT DE PELLETS ... 36

MENU LANGUE ... 37

Chapitre 10

THERMOSTAT AMBIANT ... 38

THERMOSTAT MÉCANIQUE (EN OPTION) ... 38

INSTALLATION DU THERMOSTAT MÉCANIQUE (EN OPTION) ... 38

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MÉCANIQUE ... 38

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MÉCANIQUE EN MODALITÉ STBY (À UTILISER ÉGALEMENT AVEC ACTIONNEUR TÉLÉPHONIQUE) ... 38

Chapitre 11

NETTOYAGE ... 40

NETTOYAGE DU BRASIER ... 40

TIGES DE RACLAGE ... 40

NETTOYAGE DES BACS LATÉRAUX ... 40

ÉCHANGEUR DE CHALEUR (NETTOYAGE MENSUEL) ... 40

JOINTS DE LA PORTE, DU TIROIR À CENDRES ET DU BRASIER ... 41

CANALISATIONS DE RACCORDEMENT INTERMÉDIAIRES AU CONDUIT DE FUMÉES (CHEMINÉE) ... 41

PAROI DE PARTITION DU BRASIER ... 42

Chapitre 12

SCHEMAS ELECTRIQUES ... 43

COMOFORT MINI - COMFORT MINI CRYSTAL ... 43

COMFORT P80 ... 45

Chapitre 13

TABLEAU D'AFFICHAGE DU POÊLE ... 47

Chapitre 14

GARANTIE ... 50

Chapitre 15

CONTRÔLE QUALITÉ ... 52

MISES EN GARDE ET SECURITE

Les poêles produits dans nos ateliers sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique autorisé de STBYr tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.

L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui s'assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement d l'appareil installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A décline toute responsabilité.

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.

Ce poêle doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le poêle et en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.

La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.
Nota bene : En ce qui concerne un thermoproduit ou une chaudière, la procédure de purge de l'appareil ou de l'installation n'est pas comprise dans la garantie.

Pour la sécurité, il convient de rappeler que:

- ❖ L'utilisation du poêle par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- ❖ Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- ❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- ❖ Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- ❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- ❖ Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- ❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- ❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- ❖ Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt du poêle. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- ❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.

LES FAIENCES
Les faïences sont des produits de haute fabrication artisanale et comme tels, elles peuvent présenter de très petits grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques sont la preuve de leur grande valeur. L'émail et la faïence, pour leur différent coefficient de dilatation, produisent des microfissures (craquelure) qui en démontrent l'authenticité.
Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec; un détergent ou produit liquide quelconque pourrait pénétrer à l'intérieur des craquelures et les mettre en évidence.

LES PELLETS : QU'EST-CE QUEC'EST ?

Les pellets sont des granulés obtenus par le compactage de sciures soumises à très haute pression. C'est-à-dire : des résidus de bois pur (sans vernis, ni colles !), déchets propres de scieries, menuiseries et autres ateliers travaillant le bois.
Ce type de combustible est absolument écologique, à partir du moment qu'aucun collant n'est utilisé pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets s'obtient à partir d'une substance naturelle contenue dans le bois même: la lignite.
Il s'agit, donc, d'un combustible écologique exploitant au maximum tous les résidus du bois, qui présente, en plus, plusieurs avantages techniques.
La densité des pellets est de 650 kg/m3 et leur teneur en eau constitue le 8% de leur poids. Pour cette raison, il n'est pas nécessaire de faire sécher les pellets pour obtenir un rendement calorique satisfaisant.
Les pellets utilisés devront être conformes aux caractéristiques décrites dans les normes:

- ❖ Ö-Norm M 7135
- ❖ DIN plus 51731
- ❖ UNI CEN/TS 14961

Extraflame recommande toujours l'utilisation de pellets de 6 mm. de diamètre pour ses propres produits.

STOCKAGE DES PELLETS

Afin de garantir une combustion optimale, stocker les pellets à l'abri de l'humidité.

CHARGEMENT DES PELLETS

Le pellet pourra être chargé frontalement par l'extraction de l'insert, ou latéralement par la glissière dans le cas ou le support du kit de support et de chargement.

AVERTISSEMENT!!!



LA COMBUSTION DES PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE N'IMPORTE QUEL AUTRE COMBUSTIBLE ALTERNATIF ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE. CELA PEUT DÉTERMINER LA CESSATION DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT ET DE LA GARANTIE.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

PANNE DU VENTILATEUR DE DIFFUSION DE L'AIR CHAUD
Dans le cas où cette ventilation se bloquerait, pour n'importe quelle raison, le poêle s'arrêtera automatiquement, en évitant ainsi la surchauffe.

PANNE DE L'ASPIRATEUR D'ÉVACUATION DES FUMÉES
Si l'aspirateur se bloque, la carte électronique arrête immédiatement l'alimentation des pellets.

PANNE DU MOTEUR DE CHARGEMENT PELLETS
Si le moteur, entraînant la vis sans fin, s'arrête, le poêle continue de fonctionner jusqu'à baisser son niveau de température au minimum.

PANNE D'ALLUMAGE
Si, à l'allumage, aucune flamme ne se développe, l'appareil réitère des tentatives automatiques ; si cette phase reste sans effet, le poêle affichera " **NO FLAMME** ".
Si la tentative suivante reste aussi sans succès, le système se met en attente et affiche "**ATTENTE NETTOYAG**".
Cette fonction signifie qu'avant de rallumer le poêle, une purge et un nettoyage complet du brasier s'impose.

PANNE TEMPORAIRE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE
Après une brève coupure de courant, le poêle se rallume automatiquement. Lors de la panne, il pourrait dégager, à l'intérieur du local, quelques faibles fuites de fumée, pendant quelques minutes. Aérer, éventuellement, la pièce.
CE DÉSAGRÉMENT ACCIDENTEL, BÉNIN, NE PRÉSENTE AUCUN RISQUE.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE
Le poêle est protégé contre toutes variations de courant par le fusible général, qui se trouve à l'arrière du poêle (250V, 2A, retardé).

SÉCURITÉ DE L'ÉVACUATION DES FUMÉES
Un pressostat électronique arrête le fonctionnement du poêle et déclenche une alarme.

SÉCURITÉ TEMPÉRATURE DES PELLETS
En cas de surchauffe dans le réservoir à pellets, ce dispositif arrête le fonctionnement du poêle; le réarmement, manuel, doit être effectué par un technicien autorisé.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION

L'installation doit être conforme aux normes suivantes:
- *UNI 10683 (2005) générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres combustibles solides: installation.*

Les cheminées doivent être conformes à:
- *UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.*
- *EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermiques et fluido-dynamiques des cheminées.*
- *UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, normative locale et prescriptions des sapeurs pompiers.*
- *UNI 1443 (2005) cheminées: exigences générales.*
- *UNI 1457 (2004) cheminées: tuyauteries internes en terre cuite et céramique.*

GLOSSAIRE

APPAREIL À FOYER FERMÉ
Générateur de chaleur à combustion, fermé, dont la flamme n'est pas accessible de l'extérieur et dont l'ouverture n'est admise, pendant l'emploi, que pour le chargement du combustible.

BIOMASSE
Quantité de matières ou matériaux d'origine biologique, non fossilisée, n'appartenant pas au règne minéral.

BIOCOMBUSTIBLE
Combustible directement ou indirectement dérivé à partir d'une biomasse.

CHEMINÉE
Conduit vertical dont le but est de recueillir, canaliser et expulser, à une hauteur convenable du sol, les résidus gazeux de la combustion, provenant d'un seul appareil.

CANALISATION DES FUMÉES OU « CANALISATION DE RACCORD »
Tuyau, ou élément de connexion entre un appareil générateur de chaleur et une cheminée pour l'évacuation des résidus gazeux de la combustion.

ISOLATION
Ensemble de matériaux et de précautions, utilisés pour empêcher la transmission de chaleur à travers une paroi séparant deux, ou plusieurs milieux à températures différentes.

TÊTE DE CHEMINÉE
Dispositif placé au sommet de la cheminée, ou terminal de conduit, prévu pour faciliter la dispersion des résidus gazeux de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSAT, CONDENSATION
Partie des gaz de combustion passant à l'état liquide, qui se forment et suintent le long des parois d'un conduit de fumées, lorsque sa température devient inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
Appareil qui permet de produire de l'énergie thermique (chaleur) à travers la transformation rapide (dite combustion) de l'énergie chimique propre au combustible.

VANNE
Mécanisme particulier d'un robinet, apte à modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

SYSTÈMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES
Tuyauterie complexe pour l'évacuation des fumées, indépendante de l'appareil de chauffe, constituée par : le raccord au générateur, la canalisation des fumées intermédiaire, le conduit de fumées indépendant (ou cheminée) et son terminal, dit « tête de cheminée ».

TIRAGE FORCÉ
Circulation d'air produite par le ventilateur actionné par moteur électrique.

TIRAGE NATUREL
Tirage qui se produit dans une cheminée/tuyau d'évacuation de la fumée comme conséquence de la différence de masse volumique entre les fumées (chaudes) et l'air atmosphérique environnant, sans l'aide d'aucun mécanisme d'aspiration installé dans son intérieur ou à son sommet.

ZONE D'IRRADIATION
Zone immédiatement adjacente au foyer, dans laquelle se répand la chaleur produite par la combustion. Éloigner ou protéger tout objet ou matériau à risque de combustion de son entourage.

ZONE DE REFOULEMENT
Zone en dépression atmosphérique dans laquelle peut se vérifier une fuite de gaz de combustion, sortant de l'appareil, vers l'intérieur du local d'installation et autres pièces adjacentes.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée de la vérification du correct positionnement des cheminées/ conduits de fumées et des terminaux de déchargement des appareils, en considérant:

- ❖ les interdictions d'installation,
- ❖ les distances légales admises,
- ❖ les limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou autres prescriptions spéciales des autorités,
- ❖ les limitations conventionnelles dérivant du règlement du bâtiment, des servitudes ou des contrats.

INSTALLATIONS ADMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur peuvent préexister ou être installés uniquement des appareils étanches, dont le fonctionnement ne puisse créer aucune dépression dans le local d'installation, par rapport à son environnement externe (tirage inversé !).
Uniquement dans les locaux de cuisson (cuisines) sont tolérés des fourneaux et leurs hottes, mais sans ventilateurs d'aspiration forcée.

INSTALLATIONS NON ADMISES

Dans le local destiné à accueillir le générateur de chaleur ne doivent pas préexister, ni être installées:

- ❖ des hottes, avec ou sans ventilateur d'aspiration,
- ❖ des bouches de ventilation d'un réseau collectif.

Si lesdites installations devaient se trouver en exercice dans des locaux adjacents, communicants et susceptibles de dépressions réciproques, l'emploi simultané d'un générateur de chaleur, y installé, est interdit (danger d'inversion du tirage !).

CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS

Pour le montage des canalisations de fumées on doit utiliser des éléments en matériaux non combustibles, aptes à résister aux exhalations chaudes et aux condensats corrosifs de la combustion.
L'emploi de tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment, pour la connexion intermédiaire des appareils à leur conduit de fumées, y compris aux conduits de fumées préexistants, est interdit.
Il doit y avoir une solution de continuité entre la canalisation de la fumée, intermédiaire, et le conduit de fumées propre au bâtiment, afin que ce dernier ne soit pas directement connecté au générateur.
Les canalisations des fumées ne doivent jamais traverser aucun local interdit à l'installation d'appareils à combustion.
Le montage des canalisations d'évacuation doit garantir l'étanchéité aux fumées, limiter la formation de condensations et éviter leur suintement dans l'appareil de chauffe.
Il faut éviter, ou limiter au maximum, tout montage de canalisations de fumées horizontal.
Si les orifices d'évacuation se trouvent au plafond ou sur une paroi, en position désaxée par rapport à l'appareil, les angles de déviation des tuyaux, pour les rejoindre, doivent être inférieurs à 45° (voir figure ci-dessous).
Pour les appareils générateurs de chaleur, munis de ventilateur électrique pour l'expulsion des fumées, c.-à-d. pour

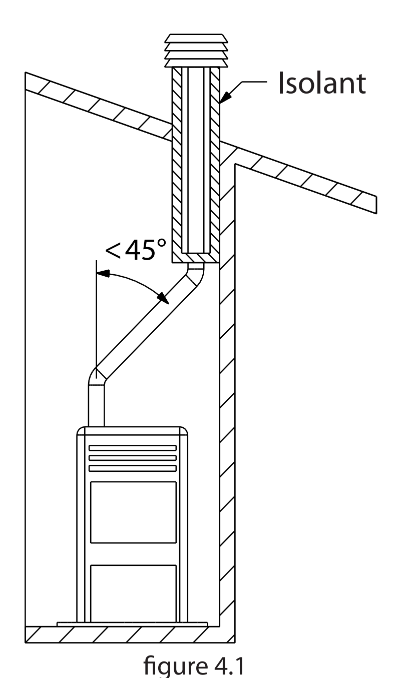


figure 4.1

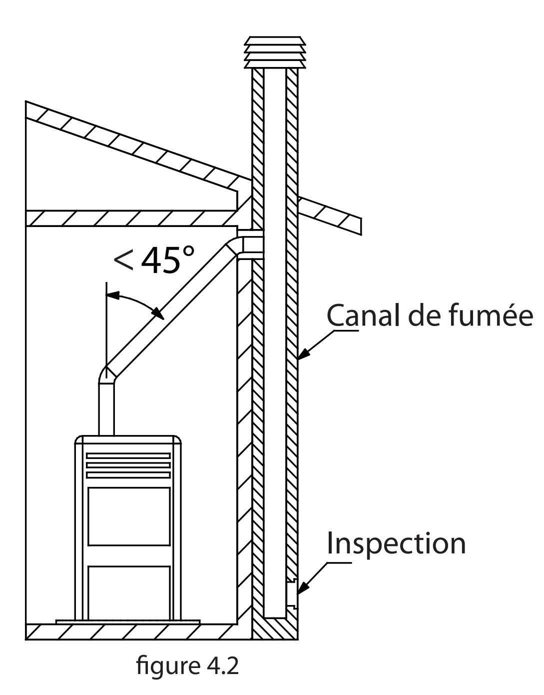


figure 4.2

tous les produits Extraflame, on doit respecter les instructions suivantes:

- ❖ Les tronçons d'évacuation horizontaux doivent avoir une pente minimale, de 3%, en élévation vers la sortie.
- ❖ La longueur des tronçons d'évacuation horizontaux doit être minime et, en tout cas, inférieure à 3 mètres.
- ❖ Le nombre de coudes, y compris la présence d'un élément en "T", ne doit pas être supérieur à 4 pièces (dès 4 coudes, il faudra utiliser une tuyauterie à double paroi, de diamètre min. 120 mm).

En tout cas, les canalisations d'évacuation doivent être étanches aux gaz de combustion et aux suintements de la condensation ; afin d'éviter toute condensation importante, une isolation des canalisations, soumises au froid et externes au local, s'impose. Tout élément en contre-pente est interdit. Toute canalisation de fumée doit être ramonable et permettre la récupération des suies brossées. Toute canalisation de fumée doit être à section constante. Des changements de section sont admis, à la rigueur, uniquement au point de connexion avec le conduit des fumées. Il est interdit de faire passer à l'intérieur des cheminées, même surdimensionnées, toute autre tuyauterie ou canalisation d'adduction d'air. Tout dispositif de régulation manuelle du tirage, sur les appareils à

tirage forcé, est interdit.

CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL

La cheminée ou conduit de fumées doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ être étanche aux résidus de la combustion, imperméable et isolé/e de façon appropriée, selon les prescriptions d'emploi;
- ❖ être réalisé/e avec des matériaux aptes à résister aux normales sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des résidus de la combustion et aux éventuelles condensations;
- ❖ suivre un parcours montant, tendant toujours à la verticale, avec des déviations de l'axe inférieures à 45°.
- ❖ toujours se trouver à la distance de sécurité prescrite de tous matériaux combustibles ou inflammables, sans contact avec ces derniers et/ou gainé/e d'un isolant approprié.
- ❖ L'appareil doit être installée sur un sol capable de supporter son poids. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, adopter les mesures nécessaires (ex. plaque de distribution de charge;

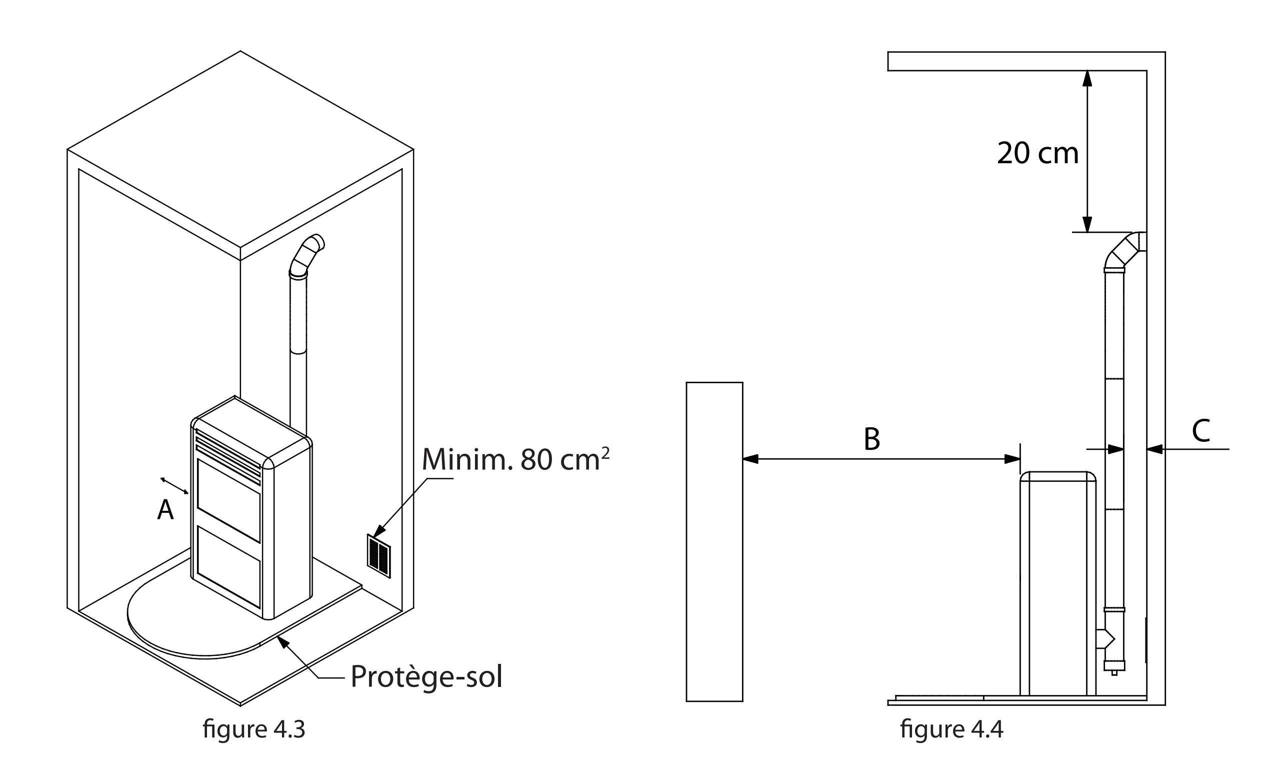


figure 4.3

figure 4.4

RÉFÉRENCES	Objets combustibles	Objets non combustibles
A	200	100
B	1500	750
C	200	100

- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir les angles internes arrondis, d'un rayon supérieur à 20 mm.
- ❖ garder une section interne constante, dégagée et indépendante.
- ❖ garder un rapport inférieur à 1,5 entre côtés en cas de sections rectangulaires.

On conseille l'aménagement d'un bassin de dépôt et de récolte des résidus solides et des condensats éventuels, placé sous le point d'embranchement à la cheminée qui devra pouvoir être facilement ouvert par un portillon étanche pour en permettre l'inspection.

< 3 m
3 - 5 %
Inspection

figure 4.5

Tête de ch. antivent
Canal de fumée
Inspection

figure 4.6

Conduit externe isolé
Inspection

figure 4.7

< 3 m
45°
45°
Inspection

figure 4.8

CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS DE LA COMBUSTION

Le conduit de fumée ne doit desservir qu'un seul générateur de chaleur.
La sortie directe des exhalations vers des espaces clos, même à ciel ouvert, est interdite.
La sortie directe des exhalations dues à la combustion doit avenir au-dessus du toit, et le conduit de fumées doit respecter les caractéristiques décrites dans le paragraphe "Cheminée ou conduit de fumées individuel".

TÊTE DE CHEMINÉE

La tête de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
❖ avoir une section utile des sorties non inférieure au double de celle interne de la cheminée;
❖ être construite de façon à empêcher l'intrusion de pluie, de neige, de corps étrangers et toujours à même d'assurer l'évacuation des fumées en cas de vent soufflant depuis n'importe quelle direction ou angle.
❖ être positionnée de façon à garantir une bonne dispersion des fumées et dans tous les cas, hors de la zone de reflux, où la formation de contre-pression est favorisée. Cette zone de reflux varie en fonction de l'angle d'inclinaison de la toiture. Il est impératif, donc, d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de figure, ci-dessous.
❖ La tête de cheminée doit être dépourvue de moyens mécaniques d'aspiration.

TOIT PLAT

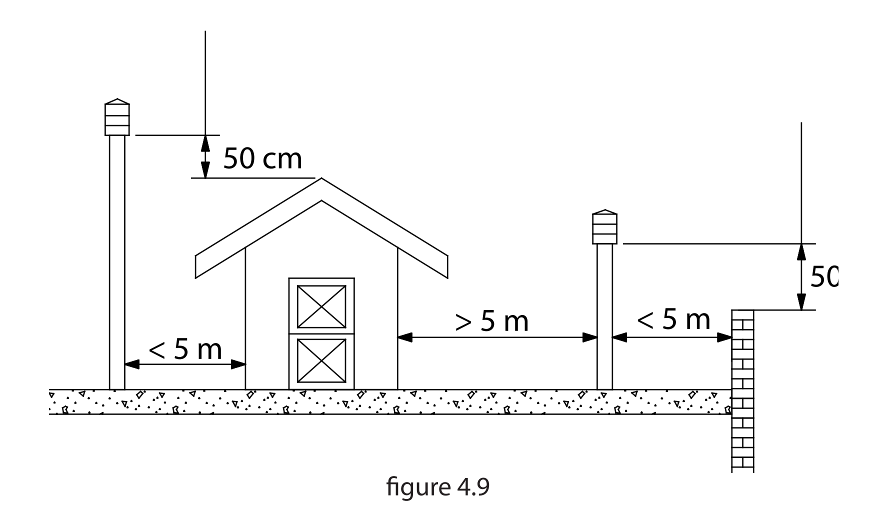


figure 4.9

TOIT INCLINE'

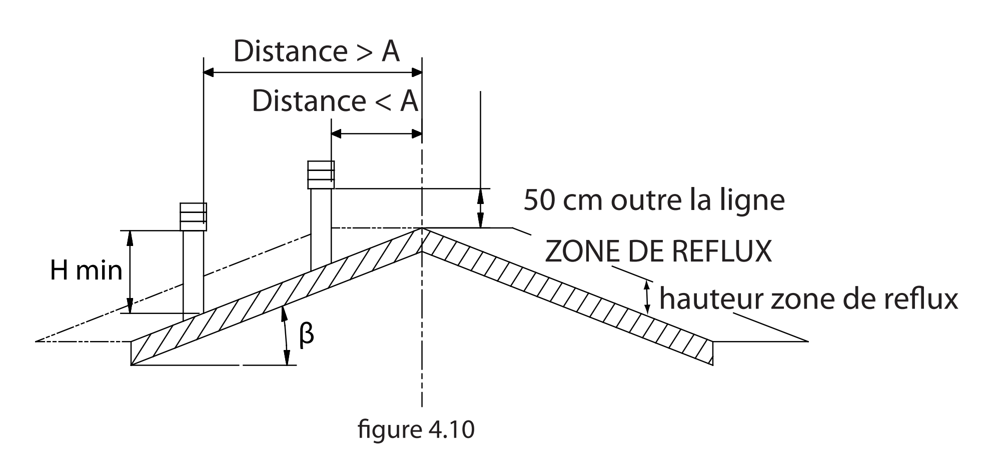


figure 4.10

TÊTES DE CHEMINÉE - DISTANCE ET POSITIONNEMENT		
Inclinaison du toit	**Distance entre le faîtage et la tête de cheminée**	**Hauteur minimum du conduit de fumée (mesurée à la sortie)**
β	**A (m)**	**H (m)**
15°	< 1,85	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,85	1,00 m du toit
30°	< 1,50	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,50	1,30 m du toit
45°	< 1,30	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,30	2,00 m du toit
60°	< 1,20	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,20	2,60 m du toit

CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES

Afin de garantir une bonne combustion, l'appareil pouvoir disposer de l'air nécessaire amené par des prises d'air externes. Ces prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm^2.
2. être protégées par un grillage métallique ou autre protection similaire contre toute intrusion non souhaitable, pourvu que leur section minimale, selon point a), n'en soit pas diminuée.

Si l'air est amené directement de l'extérieur par un tuyau, ce dernier sera pourvu d'un coude puisant vers le bas, sans grille, ou d'un chapeau contre le vent. (Extraflame S.p.A. préconise toujours, néanmoins, une prise d'air puisant aussi à l'intérieur du local d'installation).

Ce flux d'air peut être puisé, de même, à partir d'un local adjacent, pourvu que ce dernier ne soit pas étanche vers l'extérieur et, donc, muni d'ouvertures permanentes.

Dans ce cas, ce local -adjacent à celui d'installation- ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu extérieur par effet d'un tirage concurrent provoqué par à un dispositif d'aspiration ou un autre corps de chauffe installé dans ce local. Les ouvertures permanentes de ce local doivent répondre aux conditions décrites. Ce local adjacent ne peut pas être destiné au garage de voitures, à l'entreposage de matériaux combustibles ni à aucune autre destination à risque d'incendie.

ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les revêtements, indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont construits, doivent avoir une structure autoportante entourant le corps de chauffe proprement dit, sans avoir de surfaces en contact avec celui-ci.

Les poutres et autres finitions en bois, ou autres matériaux combustibles, doivent être placées hors de la zone d'irradiation du foyer ou protégées de façon adéquate.

Les structures du plafond, ou autres toitures, se trouvant sur la verticale au-dessus du générateur et réalisées en matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur, doivent être protégées par l'interposition d'une isolation thermique et ignifuge adéquate.

De même, tout objet à risque d'incendie ou de roussissement, tels que rideaux, décors en bois, etc. doit être suffisamment éloigné, hors de l'effet irradiant du foyer.

Lors de l'installation de l'appareil il est conseillé de laisser l'espace nécessaire au nettoyage de l'appareil, des conduits des gaz d'évacuation et du conduit de fumée.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

L'installation de l'appareil est soumise aux normes de sécurité publiques et à toute autre disposition légale, propres au pays où il est installé: nationales ou fédérales, régionales, départementales, cantonales et communale.

INSTALLATION COMFORT MINI/P80/MINI CRYSTAL

L'insert est doté d'une base coulissante en fer qui permet de l'installer dans une cheminée préexistante.
Ce socle permet d'extraire aisément le poêle I.C. pour toute intervention d'entretien ou de nettoyage saisonnier. S'il n'y a pas de cheminée de salon existante, on peut en réaliser une autour du poêle insert, posé et fixé sur un piétement (optionnel) qui le soulève quelque peu du sol.

Description des pièces:

- ❖ Socle coulissant
- ❖ Rail
- ❖ Conduit d'évacuation des fumées
- ❖ Conduit primaire d'aspiration de l'air
- ❖ Fiche pour prise de courant
- ❖ Profilés de compensation

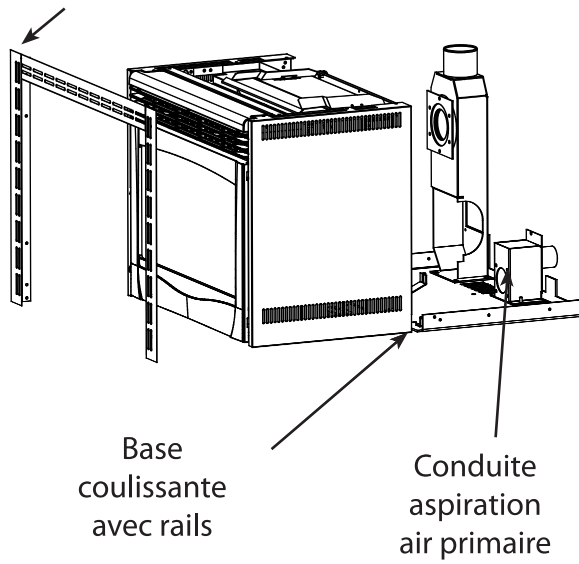


figure 5.1

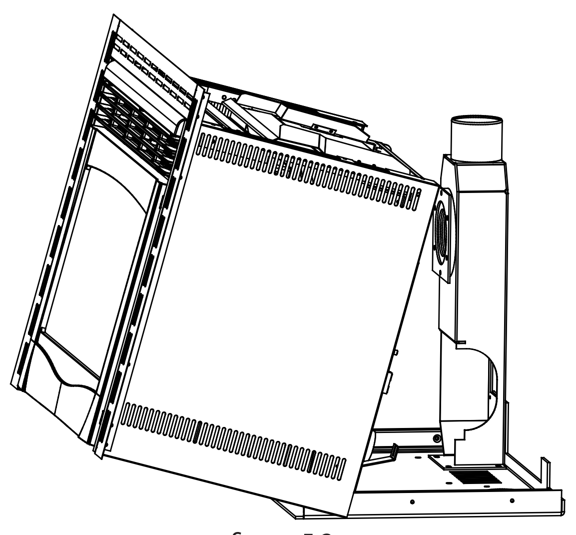
MONTAGE SUR SOCLE COULISSANT

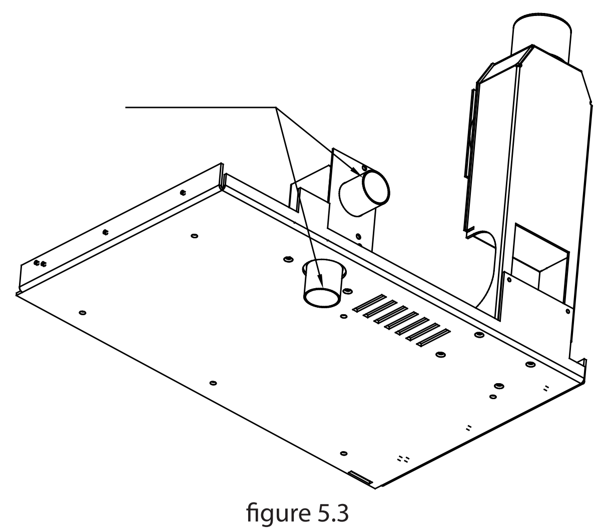
Poser le socle coulissant dans l'âtre de la cheminée existante.
Marquer avec une craie les trous de fixation du socle sur le plan de pose.
Percer les trous pour les chevilles en acier de 8 mm. Percer un trou de 60 mm au niveau de la prise d'air.



La prise doit puiser l'air à l'extérieur de l'âtre de cheminée, car elle ne doit pas aspirer d'air surchauffé.

Prévoir une prise de courant à l'arrière du poêle de façon à pouvoir aisément y brancher la fiche, une fois l'installation terminée.
Fixer le socle avec les vis de blocage.
Raccorder à l'évacuation des fumées et à la prise d'air, en respectant les indications décrites.
Prendre le poêle, l'incliner de façon à en loger ses roulettes sur les rails du socle et le faire coulisser jusqu'à ce que le conduit de raccordement des fumées soit complètement introduit dans la boîte du convoyeur de fumées.


figure 5.2


figure 5.3

Enfin, ouvrir le portillon du foyer et, à l'aide de la clé imbus à six pans, fournie, dévisser la vis dans le coin en bas à gauche dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour vérifier que le poêle soit correctement placé sur son socle, brancher la fiche à la prise de courant. L'affichage doit s'allumer.



Le poêle doit se trouver à 1 cm, au moins, au-dessus du plan du foyer où repose l'ensemble.

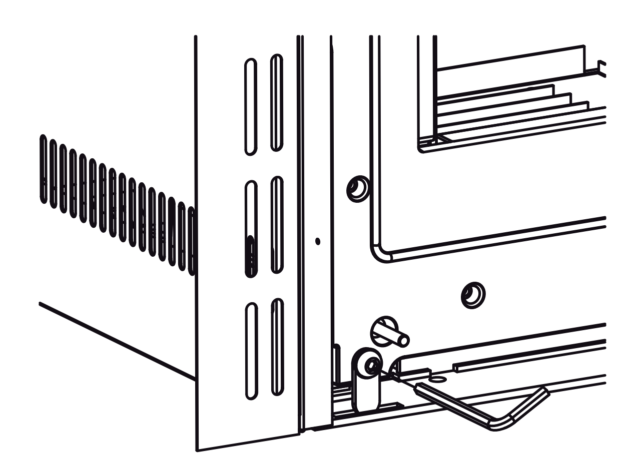


figure 5.4

MONTAGE SUR PIETEMENT (EN OPTION)

Description des pièces:

- ❖ Comfort Mini/P80/Crystal
- ❖ Piétement réglable en hauteur
- ❖ Trémie de chargement, latérale
- ❖ Support de trémie, réglable

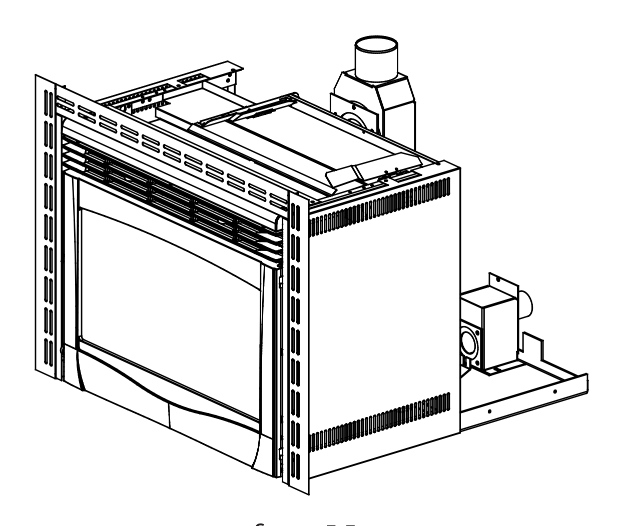


figure 5.5

MONTAGE SUR PIETEMENT



Positionner le piétement sur le point désiré et régler la hauteur des pieds (les boulons sont situés sur les quatre côtés externes du piétement, en bas).
Prévoir une prise de courant à l'arrière du piétement, de façon à pouvoir aisément y brancher la fiche, une fois l'installation terminée.
Fixer le piétement au sol avec des chevilles en acier de 8 mm de diamètre.
Prendre le socle coulissant et le fixer au châssis avec les boulons. Raccorder l'évacuation des fumées et la prise d'air, tel qu'indiqué dans le paragraphe précédent.
Prendre le poêle, en loger ses roulettes sur les rails du socle et le faire coulisser jusqu'à ce que le conduit de raccordement des fumées soit complètement introduit dans la boîte du convoyeur de fumées.
Enfin, à l'aide de la clé imbus à six pans, fournie, visser dans le sens des aiguilles d'une montre.
Pour vérifier que le poêle soit correctement placé sur son socle, brancher la fiche à la prise de courant. L'affichage doit s'allumer.
Monter le support de la trémie à pellets à son emplacement.
N.B. Si l'on utilise notre piétement, il faut ouvrir, dans une paroi latérale de l'âtre de cheminée, une meurtrière qui permette d'inspecter le niveau de trop plein du réservoir à pellets, afin d'en éviter son débordement lors du remplissage.

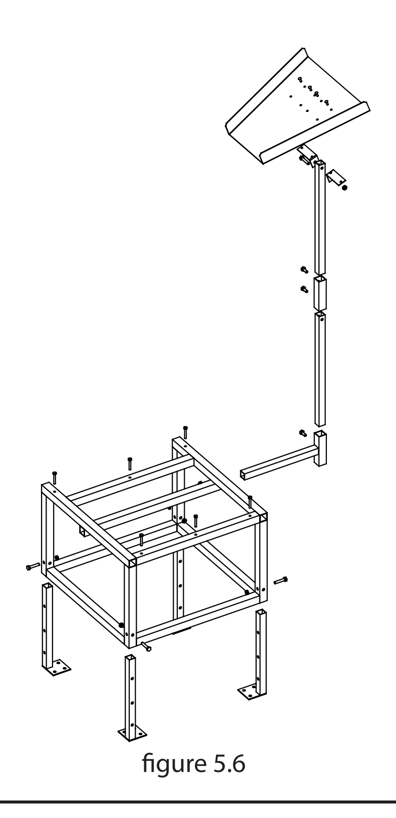


figure 5.6



Le support de la trémie peut être monté exclusivement du côté droit de l'insert.

Régler la hauteur et l'inclinaison de la trémie en fonction de la cheminée de salon à construire, qui hébergera, ensuite, le poêle insert.



L'insert doit se trouver à 1 cm, au moins, au-dessus du plan du foyer où repose l'ensemble.

EXTRACTION DE L'INSERT

L'extraction de l'insert permet tant de charger le pellet dans le réservoir que d'exécuter des opérations de maintenance ordinaire (nettoyage du conduit des cendres en fin d'année) ou extraordinaire (remplacement de pièces mécaniques en cas de ruptures du produit).



Ces opérations doivent être exécutées par un technicien autorisé, avec le corps de chauffe éteint et hors tension (fiche électrique débranchée).

Pour extraire l'insert, agir de la façon suivante:

1. Ouvrir le portillon du foyer et, avec la clé imbus en dotation, tourner la vis du coin en bas à gauche, dans le sens des aiguilles d'une montre.
2. À l'aide des tisonniers, tirer le poêle vers soi, jusqu'à la butée.

MONTAGE DES PROFILES

- Profilé horizontal, frontal
- Profilés montants, latéraux

Fixer le profilé frontal aux deux profilés latéraux de façon à réaliser la figure reportée dans le dessin.
Fixer les profilés à l'insert, avec les vis taraudeuses.

N.B. Toutes poutres en bois ou autres matériaux du plafond, combustibles et à risque d'incendie, situés au-dessus du poêle, doivent être protégés avec du matériau isolant et ignifuge.
Le montage du profilé est important car il permet une bonne circulation d'air entre le corps de chauffe et la carrosserie du poêle en assurant, par conséquent, un fonctionnement optimal.

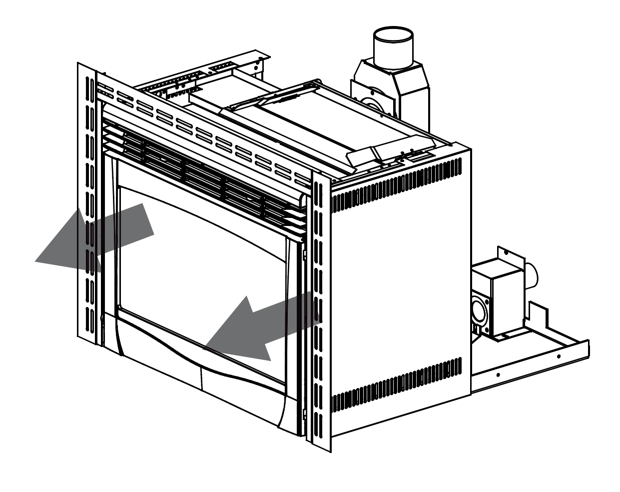


figure 5.7

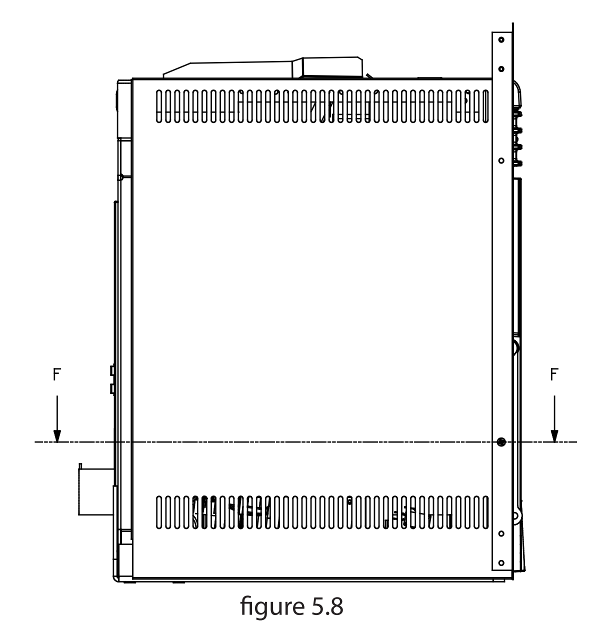


figure 5.8

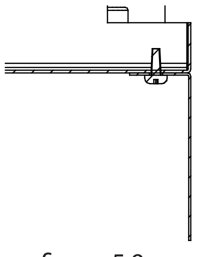


figure 5.9

Le profilé supérieur se fixe aux deux profilés montants par 2 vis de chaque côté.

Les autres trous restés libres sur les profilés latéraux, permettent de rendre solidaire l'ensemble des profilés au corps de chauffe par des vis taraudeuses.

SYSTEME DE CIRCULATION DE L'AIR CHAUD,

PAR CONVECTION

Pour un fonctionnement correct, il faut créer une recirculation de l'air à l'intérieur de la structure qui revêt l'insert afin d'éviter toute surchauffe éventuelle de l'appareil.
Pour ce faire, il suffit de pratiquer une ou plusieurs ouvertures tant dans la partie inférieure que dans la partie supérieure du revêtement. Les mesures à respecter sont les suivantes:

- **Partie inférieure (entrée air froid) ⇨ superficie minimale globale 550 550 cm².**
- **Partie supérieure (sortie air chaud) ⇨ superficie minimale globale 500 cm².**



Ce système d'aération est propre à une cheminée de salon. Il est indispensable, mais totalement autonome par rapport à l'insert chauffant, et indépendant de ses prises d'air destinées à la combustion!

Comme mesure de protection contre d'éventuelles surchauffes, le comfort P80 est doté d'une sonde qui analyse la température à l'intérieur de la structure et intervient pour réduire la puissance de fonctionnement.

Comfort Mini / Comfort Mini Crystal



Comfort P80

figure 5.10

figure 5.11

figure 5.12

figure 5.13

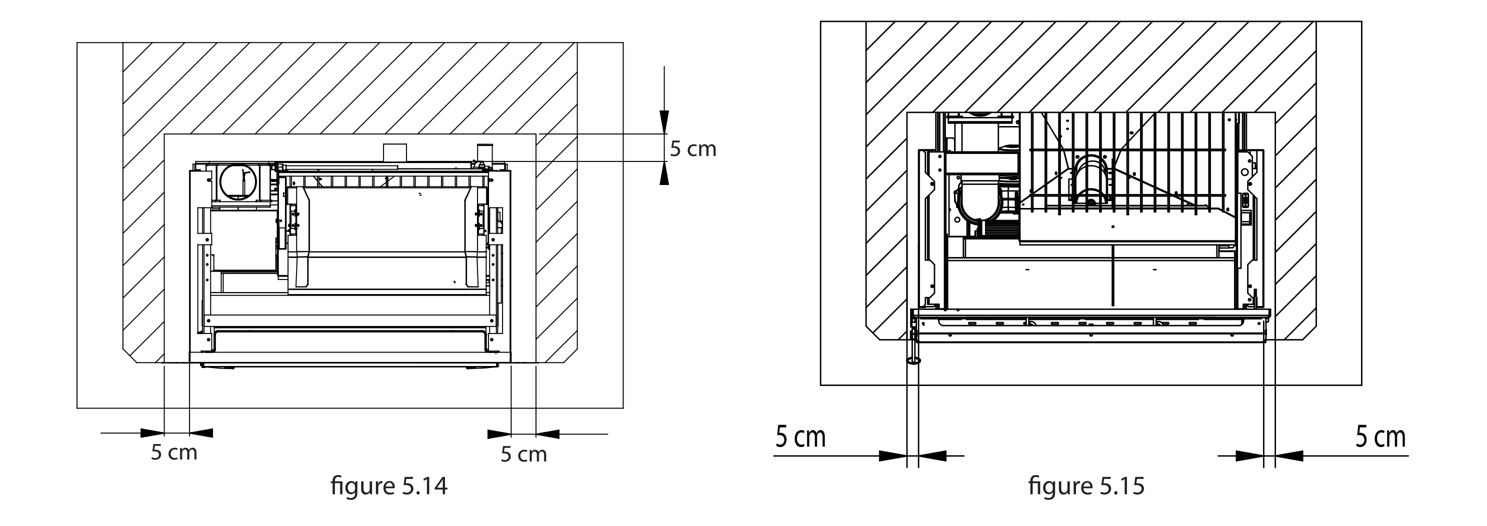


figure 5.14

figure 5.15

Il est tout aussi important de garantir une distance minimale de 5 cm sur les deux côtés, comme illustré sur les figures 6.14 - 6.15.

Air chaud de convection
La chaleur accumulée dans le revêtement, autour du poêle insert, doit s'échapper par le haut, afin d'en éviter la surchauffe.

5 cm

Ventilation pulsée
Le ventilateur tangentiel souffle, à l'intérieur de la pièce, l'air réchauffé par le poêle insert.

Prise d'air à l'intérieur de la pièce
Pour permettre une recirculation de l'air ambiant, il faut prévoir une prise d'air, à l'intérieur de la pièce, de préférence au bas de la structure, afin de favoriser une convection naturelle.

figure 5.16

Afin d'obtenir un fonctionnement correct et en toute sécurité du poêle Insert Comfort, il faut, que la construction de la cheminée respecte les mesures prescrites entre l'insert et les parois internes de l'âtre de cheminée.
Les dimensions du poêle, décrites dans les caractéristiques techniques, doivent être augmentées de 5 cm au moins, afin de permettre une bonne aération tout autour de l'appareil chauffant inséré dans l'âtre.



Le tuyau d'évacuation des fumées doit toujours se tenir à une distance minimale de 5 cm de tout matériau combustible.

FONCTIONNEMENT DE LA TÉLÉCOMMANDE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

La télécommande à radiofréquences fonctionne en communication bidirectionnelle avec la carte électronique. Elle envoie les commandes et visualise l'état de fonctionnement du poêle.

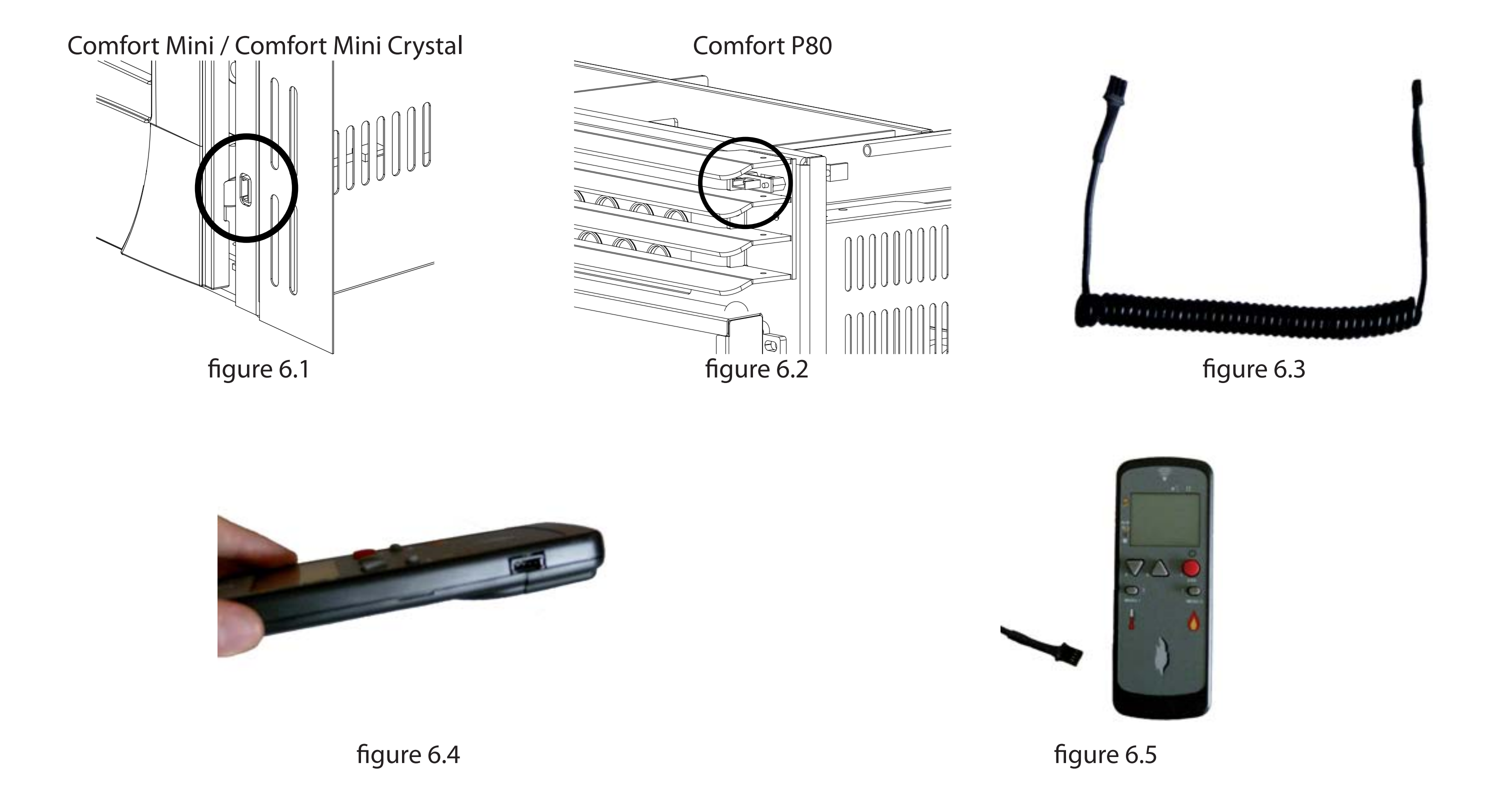


Certains appareils à radiofréquences (par exemple : téléphones mobiles, téléphones sans fil etc.) pourraient interférer dans le signal et interrompre la communication entre la télécommande et le poêle.

Sélection de la fréquence de fonctionnement
Lors du premier allumage, il faudra établir une fréquence de communication entre la télécommande et le poêle.
Par cette procédure il sera possible de sélectionner jusqu'à quatre codages : ce qui permettra de commander jusqu'à quatre poêles différents à l'intérieur du même local, sans que l'un n'interfère sur l'autre. La procédure de codification est la suivante :

1. couper l'alimentation électrique
2. ôter les batteries de la télécommande
3. réinsérer les batteries dans la télécommande
4. pousser les boutons 4 et 5, en même temps et pendant trois secondes, jusqu'à l'affichage : "**SCEGLI UNITA**'"
5. par ces boutons 4 et 5, sélectionner la codification désirée (de zéro à 3).
6. rebrancher l'alimentation électrique
7. le poêle émettra deux bips : entre le premier et le second, pousser sur le bouton 1, pendant une seconde. La mention **EXTRAFLAME** apparaîtra sur l'affichage.

Dans l'éventualité où la communication entre la télécommande et la cheminée soit mauvaise ou brouillée il existe une connexion directe entre la télécommande à l'appareil via le câble (voir les figures ci-dessous).



Comfort Mini / Comfort Mini Crystal — figure 6.1

Comfort P80 — figure 6.2

figure 6.3

figure 6.4

figure 6.5

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

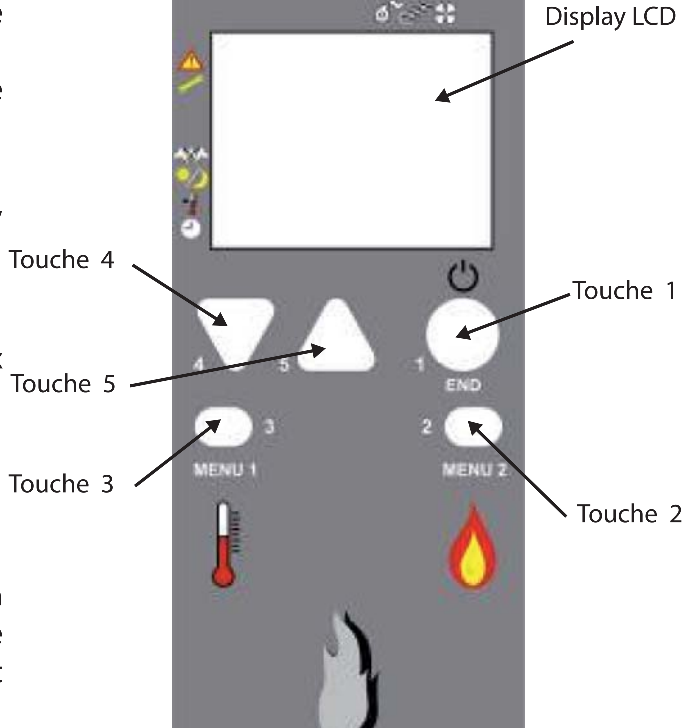


figure 6.6

- ❖ L'interface visuelle est fournie avec un affichage disposé sur quatre lignes, plus 16 barrettes.
- ❖ Portée de l'émission et de la réception : 4 m, en ligne d'air dégagée.
- ❖ Visualisation de l'état de fonctionnement du produit
- ❖ Commande directe pour l'allumage/extinction, changement de puissance
- ❖ Settage du programme hebdomadaire
- ❖ Alimentation à batteries (2 x 1,5 V format AA)
- ❖ Dimensions de la télécommande, en mm. 61 x 150 x 120.

LE CLAVIER

Bouton 1 – ON/OFF déblocage
En poussant ce bouton pendant deux secondes, on obtient l'allumage/extinction manuels du poêle. Si le poêle se trouve en alarme, bloqué, ce bouton permet le déblocage et le passage en **OFF**.
Pendant la programmation des paramètres utilisateur, il permet de sortir et de revenir au menu précédent.

Boutons 4 e 5 – Augmentation/diminution du paramètre
Dans l'affichage principal à l'écran, les boutons permettent de régler la puissance de fonctionnement du poêle, entre la valeur min. 1 et la valeur max. 5 ; cette valeur apparaît sur l'affichage du haut. Pendant la modification des paramètres utilisateur, les boutons permettent d'effectuer l'augmentation/diminution désirée du paramètre, dont la valeur apparaît sur la première ligne de l'affichage.

Boutons des Menu 1(3) et Menu 2(2)
Ces boutons permettent d'entrer et de déterminer les paramètres utilisateur.

L'AFFICHAGE

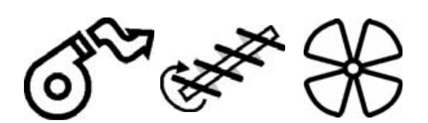
L'aspect de l'affichage change en relation à l'état du poêle, ou du menu visualisé.
À l'état de repos, l'affichage de visualise ceci:

HEURE: Affiche l'heure courante. Pour son réglage, il faut entrer dans le Programme hebdomadaire (voir RÉGLAGE DE LA MONTRE).

TEMPÉRATURE AMBIANTE: Affiche la température ambiante.

PUISSANCE CALORIFIQUE: indique la puissance de fonctionnement. L'utilisateur peut la régler pendant l'état de marche.

ÉTAT DU POÊLE : indique l'état du poêle, allumé ou éteint.







20:00
HEURE

21° C
TEMPÉRATURE AMBIANTE

Po 4
PUISSANCE CALORIQUE

LAVORO
ÉTAT DU POÊLE

figure 6.7

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

INSTRUCTIONS DE BASE

Le poêle que vous avez acheté utilise des pellets: un granulé combustible, parfaitement écologique, obtenu par compactage industriel, à très haute pression, de copeaux et sciures de bois recyclés en amalgame exploitant son propre pouvoir liant, exempt de tout additif. L'utilisation de tout autre combustible apparemment similaire, à l'intérieur du poêle, EST INTERDITE. Le non respect de ces prescriptions rend nulle toute garantie et pourrait compromettre la sécurité de l'appareil. Pendant les tous premiers allumages du poêle, les faibles traces d'huiles, les vernis, ou autres produits résiduels déposés sur les matériaux, en usine, lors de la construction du poêle, subissent un processus de torréfaction qui les stabilise et les neutralise définitivement: cela peut engendrer des vapeurs incommodantes, lors des premières mises en service.

Nous vous prions d'observer les conseils suivants:

- ❖ Éloigner les enfants de la pièce, puisque les vapeurs émises peuvent être nuisibles à la santé. Même remarque pour les adultes, afin d'éviter une inhalation prolongée.
- ❖ Ne pas toucher les surfaces chaudes du poêle puisqu'elles pourraient être encore instables.
- ❖ Bien aérer le local, et plusieurs fois, si nécessaire.
- ❖ La stabilisation des surfaces deviendra définitive et permanente, après ces premières « cuissons » des matériaux.
- ❖ L'appareil **ne doit pas** être utilisé comme incinérateur de déchets.

ALLUMAGE

1. Avant d'allumer le poêle, vérifier que:
   - ❖ le réservoir des pellets est chargé
   - ❖ la chambre de combustion est propre
   - ❖ le brasier est nettoyé
   - ❖ la porte en verre et le tiroir à cendres sont fermés
   - ❖ la prise de courant est branchée
   - ❖ l'interrupteur, placé à l'arrière, se trouve bien sur la position 1
2. Appuyer sur le poussoir 1 pendant trois secondes; D1 affichera "**START**". Pendant cette phase, l'appareil analyse et vérifie les fonctionnalités de chaque élément électrique. A la fin de ce cycle, D1 affichera l'inscription "**ALLUMAGE 15**" (ce sont les minutes au cours desquelles le système tente l'allumage ; l'affichage diminue de 1, après chaque minute écoulée).



*Au tout premier chargement du réservoir à pellets, pendant les premières 15 minutes, probablement aucun granulé n'atteindra la chambre de combustion, car la vis sans fin tournera encore à vide avant d'amorcer une alimentation régulière ; si, au terme des 15 minutes la flamme ne se dégage pas, D1 affichera "***NO FLAMME***".*

3. Si les paliers 1 et 2 ont été correctement effectués, quand la flamme se développera, le poêle passera en phase d'allumage ("**DEMAR- RAGE 07**").
4. La phase d'allumage terminée avec succès, le poêle passera au fonctionnement normal et affichera la température ambiante, la puissance et l'état du poêle.



ATTENTION!!!

1. NE PAS UTILISER DE LIQUIDES INFLAMMABLES POUR L'ALLUMAGE
2. NE PAS TOUCHER LA CHAUDIÈRE BRÛLANTE AVEC LE SAC DE PELLETS, PENDANT LE REMPLISSAGE

En cas d'allumages ratés, réitérés: contacter un technicien.

FONCTIONNEMENT NORMAL

Après l'allumage, l'utilisateur peut régler la puissance de chauffage au moyen des poussoirs 4 et 5. En appuyant sur 4, on diminue la puissance calorifique et, par conséquent, la consommation horaire de pellets ; par contre, en appuyant sur 5, on augmente la puissance de chauffage et, donc, la consommation de pellets. On peut régler aussi le niveau de température ambiante directement par l'affichage.
En ce qui concerne la diffusion de l'air chaud, la chaudière se règle automatiquement.
Nous recommandons de surveiller le contenu du réservoir à granulés, afin d'éviter que le feu s'éteigne à cause d'un manque de combustible.

ATTENTION!!!



- ❖ Le couvercle du réservoir à pellets doit toujours rester fermé, sauf pendant la phase de chargement du combustible.
- ❖ Les sacs de pellets doivent être rangés loin de la chaudière à une distance min. de 1,5 m.
- ❖ Recharger le réservoir à pellets dès qu'à moitié vide.
- ❖ Avant de remplir le réservoir, contrôler que le poêle soit arrêté.

EXTINCTION

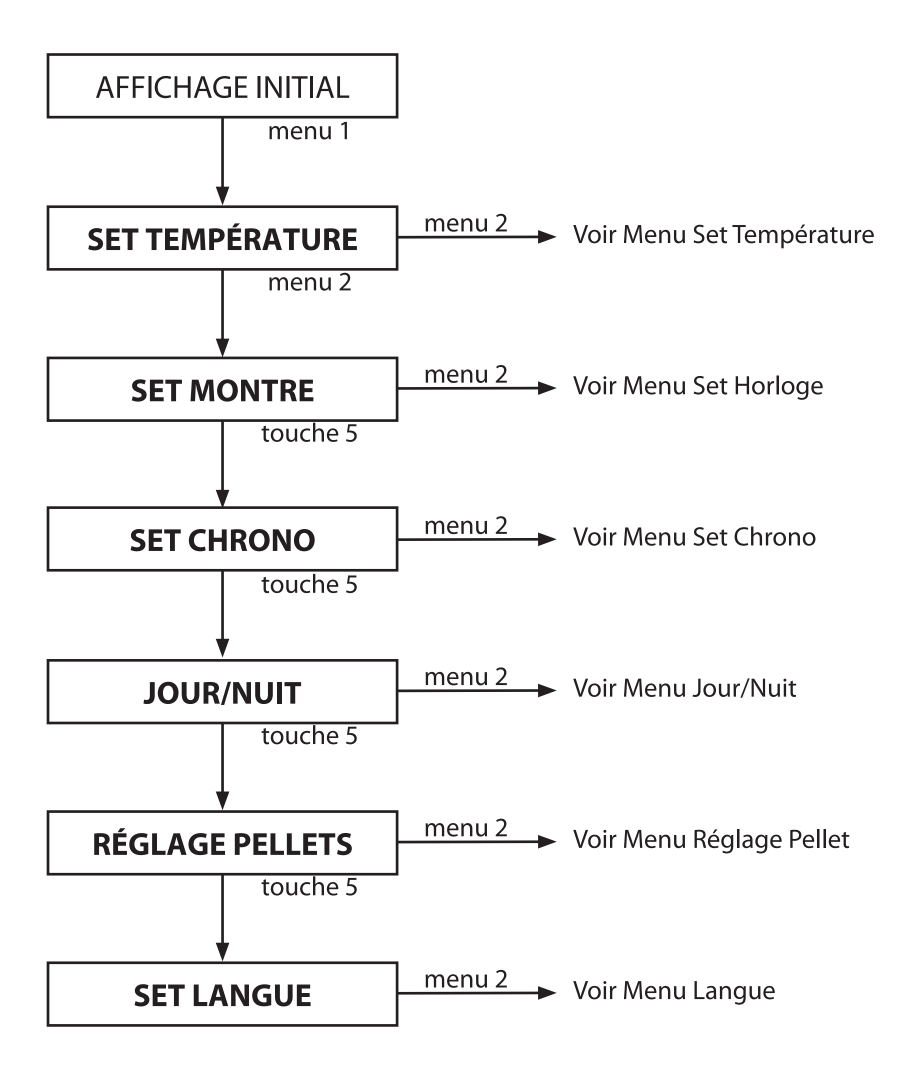
Appuyer sur le poussoir 1 pendant trois secondes.
Après cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'extinction en bloquant l'alimentation de pellets; sur l'affichage apparaîtra "**NETTOYAG FINAL**".
Les moteurs d'expulsion des fumées et d'expulsion de l'air chaud resteront allumés jusqu'à ce que la température du poêle ait suffisamment diminué. À l'arrêt du moteur des fumées, sur l'affichage apparaîtra "**OFF**".

MENU UTILISATEUR

Dans le tableau suivant sont listés des les différents menus à disposition de l'utilisateur:

N°	Menu	Description
1	Réglage température	Menu de réglage de la température
2	Réglage de la montre	Menu de réglage du jour et de l'heure
3	Réglage chrono	Menu de programmation allumage/extinction
4	Jour/Nuit	Menu de réglage de la température jour/nuit
5	Réglage des pellets	Menu de réglage du débit de pellets, en %.
6	Sélection de la langue	Menu de sélection de la langue d'affichage

Voici comment utiliser les différents menus de l'utilisateur:



MENU DE REGLAGE DE LA TEMPERATURE

Les valeurs de la température peuvent être changées à tout moment par l'utilisateur. En poussant la touche **menu 1**, le menu "**SET TEMP AMBIANT**" apparaîtra sur l'affichage. En poussant les boutons 4 et 5, on pourra sélectionner les valeurs de température désirées entre un minimum de 7° C (**MIN** à l'affichage), à un maximum de 40° C (**MAS** à l'affichage). Le thermostat ambiant se conformera, ainsi, aux valeurs fixées. Cette valeur apparaît à la première ligne de l'affichage, alors qu'à la troisième et quatrième ligne s'affichera "**SET TEMP AMBIANT**"
La valeur désirée sélectionnée, confirmer en poussant 1.

MENU DE REGLAGE DE LA MONTRE

Cette procédure permet d'activer/désactiver le programme hebdomadaire et de régler l'heure courante. Elle peut être exécutée à poêle éteint ou allumé:

1. Pousser la touche **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**SET TEMP AMBIANT**"
2. Pousser encore une fois **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU SET HORLOGE**"
3. Confirmer avec la touche **menu 2**

Une fois dans le programme, l'affichage visualisera:

Paramètre 1 ➔ JOUR MONTRE
Permet d'établir les valeurs suivantes: "**DAY1**"... "**DAY7**" ➪ Par les touches 4 et 5 : saisir le jour de la semaine.
En saisissant le jour de la semaine, le programme hebdomadaire deviendra actif.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent, pousser la touche **menu 1.**

Paramètre 2 ➔ HEURE MONTRE
Permet de régler l'heure courante, en utilisant les touches 4 et 5
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent, pousser la touche **menu 1.**

Paramètre 3 ➔ MINUTES MONTRE
Permet de régler les minutes courantes, en utilisant les touches 4 et 5
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent, pousser la touche **menu 1.**

En cas d'erreur dans la programmation, sortir par la touche 1 et reprendre la procédure.

MENU DE REGLAGE CHRONO

La programmation hebdomadaire permet de déterminer trois plages, dans une journée, pour tous les jours de la semaine. Les horaires d'allumage et d'extinction doivent être compris dans le laps d'une seule journée, entre zéro et 23h59, et non empiétant sur plusieurs jours:

Par ex. allumage 07:00 heures / extinction 18:00 heures	OK
allumage 22:00 heures / extinction 05:00 heures	ERREUR

La procédure de programmation peut être exécutée à poêle éteint ou allumé, comme suit:

1. Pousser la touche **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**SET TEMP AMBIANT**"
2. Pousser encore une fois **menu 1** ➪ sà l'affichage apparaîtra: "**MENU SET HORLOGE**"
3. Pousser le bouton 5 ➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU SET CHRONO**"
4. Confirmer avec la touche **menu 2**

Une fois dans le programme, l'affichage visualisera ces paramètres:

Paramètre ut 0 ➪ CHRONO ON-OFF
Permet d' activer/désactiver, par les touches 4 et 5, le programme hebdomadaire.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 1 ➪ START PROGRAM 1
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'allumage de la première plage horaire de 00:00 à 23:50 heures, ou de ne pas l'activer, en programmant **OFF**.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 2 ➪ STOP PROGRAM 1
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'extinction de la première plage horaire de 00:00 à 23:50 heures, ou de ne pas l'activer, en programmant **OFF**.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 3 ➪ JOUR ALLUMÉ 1
Permet de décider dans quels jours de la semaine activer/désactiver la plage horaire déterminée.
Procédure à suivre:

a. touche 5 ➪ défilent les jours de la semaine
b. touche 4 ➪ activer/désactiver (**ON/OFF**) la première plage horaire de ce jour

Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 5 ➪ START PROGRAM 2
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'allumage de la deuxième plage horaire de **00:00** à **23:50** heures, ou de ne pas l'activer, en programmant **OFF**.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 6 ➪ STOP PROGRAM 2
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'extinction de la deuxième plage horaire de **00:00** à **23:50** heures, ou de ne pas l'activer, en programmant **OFF**.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 7 ➪ JOURS ALLUMÉ 2
Permet de décider dans quels jours de la semaine activer/désactiver la plage horaire déterminée.
Procédure à suivre:

a. touche 5 ➪ défilent les jours de la semaine
b. touche 4 ➪ activer/désactiver (**ON/OFF**) la deuxième plage horaire de ce jour

Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut 8 ➪ START PROGRAM 3
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'allumage de la troisième plage horaire, de 00:00 à 23:50 heures, ou de ne pas l'activer, en programmant off.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche menu 2.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche menu 1.

Paramètre ut 9 ➪ STOP PROGRAM 3
Permet de régler, par les touches 4 et 5, l'heure d'extinction de la troisième plage horaire, de 00:00 à 23:50 heures, ou de ne pas l'activer, en programmant off.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche menu 2.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche menu 1.

Paramètre ut A ➪ JOURS ALLUMÉ 3
Permet de décider dans quels jours de la semaine activer/désactiver la plage horaire déterminée.
Procédure à suivre:

a. touche 5 ➪ défilent les jours de la semaine
b. touche 4 ➪ activer/désactiver (**ON/OFF**) la deuxième plage horaire de ce jour

Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche menu 2.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche menu 1.

POUR ACTIVER/DÉSACTIVER le programme hebdomadaire, suivre la procédure décrite au **paramètre 1** du *menu de réglage de la montre*.



Quand la programmation est active, un témoin le signalant s'allume dans l'affichage (voir le tableau des visualisations). Les commandes manuelles restent prioritaires par rapport à la programmation.

MENU JOUR/NUIT

La fonction température jour/nuit permet d'allumer et d'éteindre en automatique l'appareil sur la base des deux températures prédéterminées.
le système permet de déterminer une température pour la journée et une pour la nuit.
Pour accéder aux paramètres de température jour/nuit, suivre la procédure suivante:

1. Pousser la touche **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**SET TEMP AMBIANT**"
2. Pousser encore une fois **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU SET HORLOGE**"
3. Pousser deux fois le bouton 5 ➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU' GIORNO NOTTE**"
4. Confirmer avec la touche **menu 2.**

Une fois dans le programme, l'affichage visualisera ces paramètres:

Paramètre ut A ➪ JOUR NUIT
Permet d'activer/désactiver la fonction de température jour/nuit par les touches 4 et 5
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1**.

Paramètre ut b ➪ DÉBUT DU JOUR
Permet de régler, par les touches 4 et 5 : le début de la plage jour / la fin de la plage nuit.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut c ➪ FIN DU JOUR
Permet de régler, par les touches 4 et 5 : la fin de la plage jour / le début de la plage nuit.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut d ➪ TEMP MAX JOUR
Permet de régler, par les touches 4 et 5, la température maximum de la plage jour.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Paramètre ut E ➪ TEMP MAX NUIT
Permet de régler, par les touches 4 et 5, la température maximum de la plage nuit.
Pour confirmer et poursuivre dans la programmation, pousser la touche **menu 2**.
Pour revenir au paramètre précédent pousser la touche **menu 1.**

Quand le poêle s'éteint pour avoir rejoint la température maximum, "**DOFF**" apparaîtra sur l'affichage. Le poêle va s'allumer de nouveaux, dès que la température ambiante baissera de 3°, par rapport à la température maximum déterminée.

Par ex. État du poêle ➪ **DOFF**
Température maximum prédéterminée ➪ **25°C**
Quand la température ambiante baissera au-dessous des 22° C (25° – 3° = 22 ° C) le poêle va redémarrer en automatique.



Un redémarrage pourra avoir lieu seulement si l'état du poêle est en "DOFF", et non pas en "OFF".

Les commandes manuelles restent prioritaires par rapport à la programmation.

MENU DE REGLAGE DU DEBIT DE PELLETS

Si le poêle présente des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets on peut procéder directement, par le panneau commandes, au réglage de leur débit.
Les problèmes tributaires de la quantité de combustible peuvent être subdivisés en deux catégories:

1. MANQUE DE COMBUSTIBLE :
   - ❖ Le poêle n'arrive jamais à développer une flamme vigoureuse, tendant à rester toujours très faible, même à puissance élevée
   - ❖ À la puissance minimum, le poêle tend presque à s'éteindre et se met en alarme: "**NO PELLET**"
   - ❖ Quand le poêle affiche l'alarme "**NO PELLET**", il pourrait y avoir des pellets non brûlés à l'intérieur du brasier

2. <u>EXCÈS DE COMBUSTIBLE :</u>
   ❖ Le poêle développe une flamme trop vigoureuse, même à basse puissance
   ❖ Il tend à obscurcir presque totalement la vitre panoramique
   ❖ Le brasier tend à s'incruster en bouchant les trous d'amenée de l'air ; l'excès de pellets chargés peine à brûler complètement



Si le problème se vérifie après quelques mois de service, il faut vérifier que les nettoyages de routine, indiqués sur le manuel du poêle, aient été réalisés correctement.

Le réglage à réaliser est en pourcentage ; donc une modification de ce paramètre comporte une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de débit du poêle.
Pour régler, en pourcentage, le débit de pellets, suivre la procédure suivante:
1. Pousser la touche **menu 1** ➪ à l'affichage apparaîtra: "**SET TEMP AMBIANT**"
2. Pousser encore une fois **menu 1**➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU SET HORLOGE**"
3. Pousser **<u>3</u>** fois le bouton 5 ➪ à l'affichage apparaîtra: "**MENU REGLAGE PELLET**"
4. Confirmer avec la touche **menu 2**

Une fois dans le programme, l'affichage visualisera ces paramètres:

Paramètre ist A ➪ RÉGLAGE PELLETS
Par les touches 4 et 5 on peut régler l'augmentation/diminution du pourcentage désiré de 5 points en 5 points (entre –50 et +50). Pousser **menu 2** ou **1** pour confirmer et sortir.

Tableau de réglage

MANQUE DE COMBUSTIBLE	Augmenter le pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec ce nouveau paramètre. Si le problème est réduit, mais pas résolu, augmenter encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à résoudre le problème. Si on n'y parvient pas, il faut contacter l'assistance technique.
EXCÈS DE COMBUSTIBLE	Diminuer le pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec ce nouveau paramètre. Si le problème est réduit, mais pas résolu, diminuer encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à résoudre le problème. Si on n'y parvient pas, il faut contacter l'assistance technique.

À la fin de la programmation, appuyer le 1 pour confirmer et sortir.

MENU LANGUE

On peut sélectionner les langues suivantes:
❖ ITALIEN
❖ ANGLAIS
❖ FRANÇAIS
❖ ALLEMAND

Pour accéder au menu décrit, suivre la procédure suivante:
1. Pousser la touche **menu 1** ➪ sur l'affichage apparaîtra "**SET TEMP AMBIANT**"
2. Pousser à nouveau la touche **menu 1** ➪ sur l'affichage apparaîtra "**MENU SET HORLOGE**"
3. Pousser 4 fois la touche ➪ sur l'affichage apparaîtra "**LINGUA**"
4. Confirmer par la touche **menu 2**

Utiliser les touches 4 e 5 pour sélectionner la langue désirée et confirmer par la touche **menu 2.**

THERMOSTAT AMBIANT

THERMOSTAT MÉCANIQUE (EN OPTION)

On peut relier un thermostat mécanique (du type pour chaudières) placé dans une pièce adjacente a celle ou est installé le poêle, en suivant les instructions ci-dessous (il est conseillé de positionner le thermostat mécanique, en option, à une hauteur de 1,50 m du sol).


L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé.

INSTALLATION DU THERMOSTAT MÉCANIQUE (EN OPTION)

Éteindre l'appareil en utilisant l'interrupteur général placé derrière le poêle.

1. Débrancher la fiche de la prise de courant correspondante.
2. En se référant au schéma du circuit électrique, relier les deux petits câbles du thermostat, le rouge et le noir, aux bornes correspondantes, situées à l'arrière du poêle.


L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé.

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MÉCANIQUE

1. Allumer le poêle avec le bouton 1.
2. Introduire au moyen des boutons 4 et 5 la puissance de chauffage désirée.
3. Entrer dans le menu "**SET TEMP AMBIANT**" par la touche **menu 1** et sélectionner "**MIN**" par la touche.
4. Sélectionner et établir la température ambiante désirée sur le thermostat externe (p. ex. 21° C).

Après ce réglage, le thermostat externe régira le fonctionnement du poêle, ainsi:

❖ Thermostat avec contact fermé ➪ le poêle s'allume et fonctionne à la puissance établie. Sur l'affichage apparaît "**T ON**".

❖ Thermostat avec contact ouvert ➪ le poêle baisse sa puissance au minimum, bien que le réglage continue à se maintenir sur la valeur établie. Sur l'affichage apparaîtra finalement "**MIN**".

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MÉCANIQUE EN MODALITÉ STBY (À UTILISER ÉGALEMENT AVEC ACTIONNEUR TÉLÉPHONIQUE)

La fonction Stby est utilisée pour réduire ultérieurement la consommation de combustible, en éteignant le poêle, dès qu'il atteint la température désirée. Au contraire, si la température baisse, le poêle s'allume automatiquement en se portant à régime.

1. Fixer, au moyen des boutons 4 et 5 la puissance de chauffage désirée.
2. Entrer dans le menu "**SET TEMP AMBIANT**" par la touche menu 1 et régler sur "**MIN**" par la touche.
3. Pousser la touche 1 pendant trois secondes et à l'affichage apparaîtra "**STBY**".

A ce stade, le thermostat extérieur commandera le fonctionnement du poêle, ainsi:

❖ Thermostat avec le contact fermé ➪ le poêle s'allume et travaille à la position présélectionnée en affichant "**T ON**" sur D1.
❖ Thermostat avec le contact ouvert ➪ le poêle s'éteint ou reste éteint en affichant "**STBY**" sur D.

ATTENTION !!!



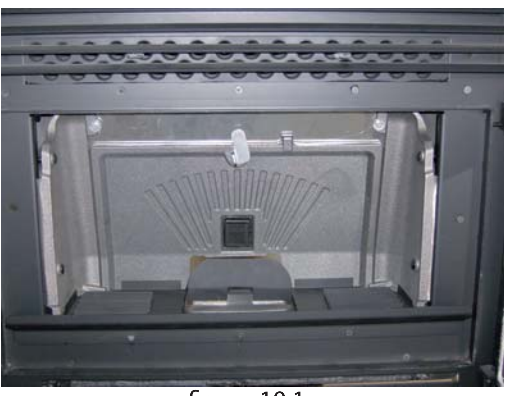
Si on utilise un thermostat ambiant externe dans les différents modes, en mode automatique, la ***Fonction température jour-nuit*** est désactivée.

NETTOYAGE

NETTOYAGE DU BRASIER

Le brasier doit être nettoyé chaque jour.

- ❖ sortir le brasier de son siège, en racler et libérer les trous d'aération avec le tisonnier fourni (figure 11.1)
- ❖ en aspirer les cendres contenues avec un aspirateur.
- ❖ aspirer les cendres déposées dans le siège du brasier.


figure 10.1

TIGES DE RACLAGE



Le nettoyage des échangeurs de chaleur garantit un rendement thermique constant. Ce genre de nettoyage est à réaliser une fois par jour au moins. Il faut effectuer ce type de maintenance au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les grattoirs prévus, situés dans la partie supérieure du poêle, et d'effectuer plusieurs fois le mouvement horizontal.


figure 10.2

NETTOYAGE DES BACS LATÉRAUX

Les bacs latéraux de ramassage des cendres (indiquées en figure 11.3) doivent être vidés, au besoin, avec un aspirateur.


figure 10.3

ÉCHANGEUR DE CHALEUR (NETTOYAGE MENSUEL)

Une fois par mois de service, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur, car les cendres déposées à l'arrière de la paroi en fonte du foyer pourraient obstruer la sortie des fumées. Pour accéder aux échangeurs de chaleur, démonter la pièce centrale de la paroi du foyer, comme décrit ci-dessous:

- ❖ Sortir le brasier de son siège.
- ❖ Tourner de 180° le levier indiqué (figure 11.5).
- ❖ Saisir des mains la paroi en fonte et la capoter lentement vers le bas.
- ❖ l'extraire du foyer en faisant attention aux deux crochets latéraux en fonte, en bas.


figure 10.4

L'accès à la chambre du foyer devient aisé : bien racler les cendres avec le tisonnier et les aspirer (figura 11.7). Remonter la paroi en procédant à l'inverse du démontage.
Tourner de 180° le levier et bloquer.

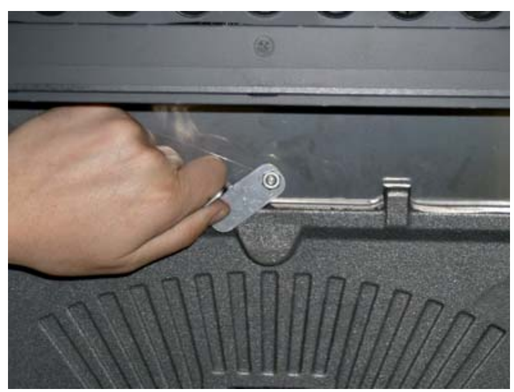
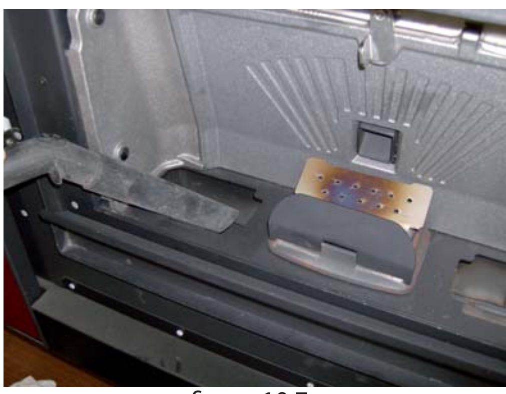

figure 10.5


figure 10.6


figure 10.7

JOINTS DE LA PORTE, DU TIROIR À CENDRES ET DU BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et son fonctionnement optimal.
Il faut les contrôler au moins une fois par an : s'ils se révèlent usés ou endommagés, il faudra les remplacer au plus vite.
Cette opération doit être exécutée par un technicien.



Pour un fonctionnement optimal, le poêle doit être soumis à un entretien général au moins une fois par an.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien, ceci afin d'éviter tous risques.

CANALISATIONS DE RACCORDEMENT INTERMÉDIAIRES AU CONDUIT DE FUMÉES (CHEMINÉE)

Périodiquement, et quand cela s'impose (une fois par année, généralement), il faudra contrôler les canalisations de raccordement intermédiaires menant au conduit d'évacuation principal. Les tronçons dits "horizontaux", surtout, sont à risque majeur de dépôts de suies et de cendres. Veiller à leur ramonage, afin d'assurer un bon tirage et une bonne évacuation des fumées (voir fig. à côté). **L' ENCRASSEMENT compromet le bon fonctionnement.**

PAROI DE PARTITION DU BRASIER

L'insert est doté d'une division fixée au brasero par une vis qui permet d'optimiser la combustion du poêle.



ATTENTION!!!

Le démontage de la paroi de partition compromet la sécurité du produit et annule la couverture de garantie. En cas d'usure ou de détérioration, demander le remplacement de la pièce au service d'assistance (remplacement qui n'entre pas dans les prestations sous garantie puisqu'il s'agit d'une pièce soumise à l'usure).

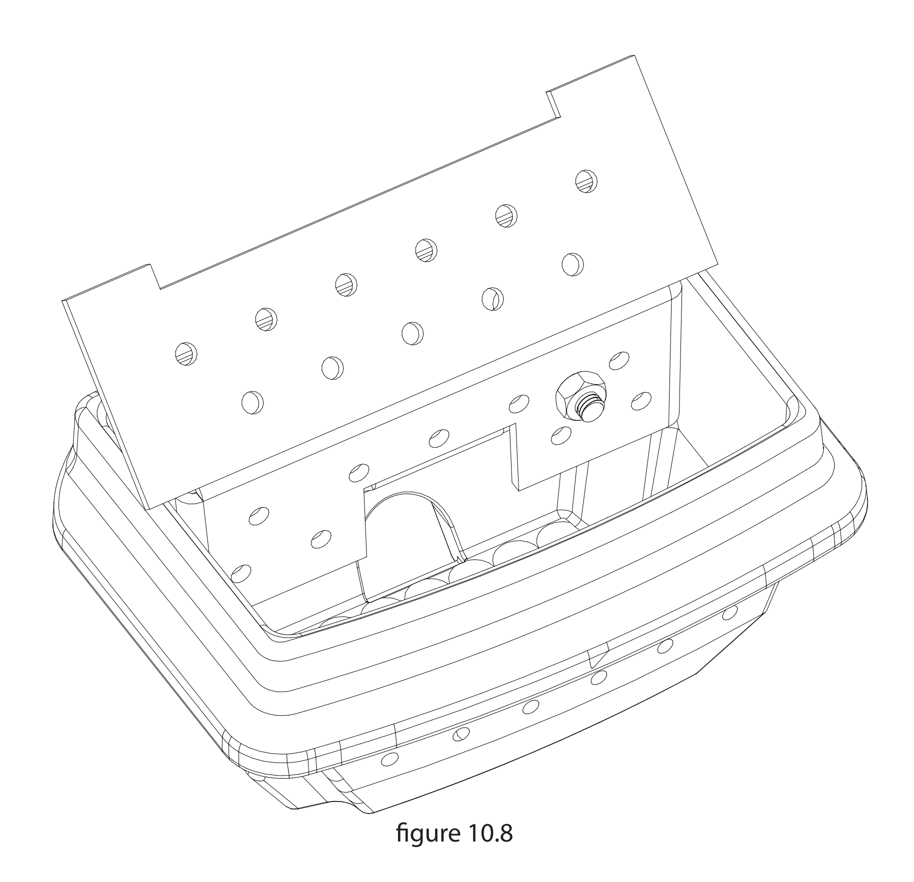


figure 10.8

TABLEAU D'AFFICHAGE DU POÊLE

SIGNAUX		
Message Affichage	**Cause**	**Solution**
ATTENTE NETTOYAG	Tentative de redémarrage immédiat, après extinction (extinction normale ou causée par une alarme)	Quand le poêle s'éteint (extinction normale ou causée par une alarme), laisser refroidir complètement, purger le brasier et redémarrer la combustion. Seulement après avoir effectué ces opérations il sera possible de rallumer le poêle.
MAS	Thermostat d'intérieur réglé sur maximum.	Le thermostat réglé sur ce paramètre, le poêle passe en mode manuel et peut être ainsi réglé sur 5 positions. Pour revenir en mode automatique, baisser la température d'intérieur en appuyant sur le bouton 2.
MIN	Thermostat d'intérieur réglé sur minimum.	Le thermostat réglé sur ce paramètre, le poêle brûle constamment en position 1, sans égard pour la position manuelle choisie. Pour sortir de cette fonction et remonter la température : appuyer sur le bouton 3.
T ON	Thermostat externe branché. La sonde du thermostat d'intérieur est débranchée. La sonde du thermostat d'intérieur est interrompue.	Pour exclure le thermostat externe, il suffit de le débrancher. **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
STBY	Poêle éteint. En attente de redémarrage.	Par cette modalité, le poêle peut être démarré/ éteint au moyen d'un thermostat supplémentaire (voir « Fonctionnement du thermostat mécanique en économie d'énergie »). Pour exclure cette fonction, il suffit de monter la température avec le bouton 3.
DOFF	Extinction nocturne, par la *Fonction température Jour/Nuit*, en attente de redémarrage.	Pour exclure le rallumage automatique du poêle, commandé par la *Fonction température jour/nuit*, il suffit de presser sur le bouton 1, pendant 3 secondes, en portant le poêle en **OFF**. Pour exclure totalement cette fonction, appuyer sur le bouton 4, sans relâcher, puis appuyer le bouton 5 et les relâcher ensemble.
MANCA CAMPO	Communication inexistante entre la télécommande et le poêle.	Vérifier si le poêle est sous tension. Exécuter la procédure « Sélection de fréquence de fonctionnement" décrite dans la brochure. Économie télécommande: pousser 4 ou 5 pour rétablir un fonctionnement correct. N.B. Certains appareils à radio fréquences (téléphones portables, etc.) pourraient interférer et annuler la communication entre la télécommande et le poêle. **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
REFROID- DISSEM. BLAC OUT	Panne de courant sur le réseau d'alimentation.	Après la phase complète d'extinction, le poêle va redémarrer automatiquement, dès qu'il sera à nouveau sous tension.
NETTOYAG BRASIER	Nettoyage automatique du brasier en cours.	Le nettoyage automatique du brasier s'enclenche à intervalles cycliques préétablis. Cet automatisme ne fonctionne pas si le poêle est réglé sur 1.
PORTE OUVERTE	Le portillon du foyer est ouvert.	Veiller à la fermeture du portillon lors du fonctionnement.

ALARMES

Message Affichage D1	Cause	Solution
	Un message d'alarme s'est affiché	Ce témoin s'allume lorsqu'une des alarmes ci-dessous décrites s'affiche en D1, en signalant la cause. Pour le resettage, attendre le refroidissement complet, puis appuyer pendant 3 secondes sur le bouton 1. Si clignotant, indique la désactivation du senseur de dépression. **Les opérations de remise en marche du senseur devront être effectuées par un technicien autorisé.**
GAZ VENTILAT	Le moteur des fumées est bloqué La sonde de contrôle de la vitesse est en panne. Moteur des fumées hors tension.	**Les opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
SONDE GAZ	La sonde fumées est en panne. La sonde fumées est débranchée de la carte.	**Les opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
HAUTE TEMP GAZ	Le ventilateur tangentiel est en panne. Débit de granulés excessif. Ventilateur tangentiel hors tension.	Régler le débit des granulés (voir « Réglage débit Pellets) **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
DEPRESSION	Le conduit d'expulsion des fumées est bouché. La chambre de combustion est sale. Le capteur de pression est en panne. Le tiroir des cendres n'est pas correctement fermé. La porte n'est pas correctement fermée.	Vérifier le nettoyage du conduit d'expulsion des fumées et de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture du tiroir à cendres. Vérifier la fermeture de la porte. **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
NO FLAMME	Le réservoir des granulés est vide. La résistance d'allumage est en panne ou hors de position. Réglage du débit de pellets inadéquat.	Vérifier la quantité de granulé dans le réservoir. Régler le débit du granulé (voir « Réglage débit Pellets) Vérifier la procédure décrite au chapitre « Allumage » **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
NO FLAMME BLAC OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Porter le poêle en **off** avec le bouton 1 et répéter les procédures décrites au chapitre « Allumage » **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
NO PELLET	Le réservoir des pellets est vide. Débit de pellets insuffisant. Le débit de pellets doit encore s'amorcer. La vis sans fin n'entraîne pas de granulés.	Vérifier la présence de pellets dans le réservoir. Régler le débit de pellets (Voir "Réglage du débit de pellets"). **Les autres opérations de remise en marche devront être effectuées par un technicien autorisé.**
ATTENTE NET-TOYAG + alarme	Tentative de déblocage d'alarme avec le poêle encore dans la phase de refroidissement.	À chaque alarme, le poêle s'éteint automatiquement. Le système annule toute tentative de remise en marche des alarmes pendant cette phase, en visualisant sur l'affichage l'alternative clignotante **ATTENTE NETTOYAG** + type d'alarme. Seulement à refroidissement atteint, la remise en marche de l'alarme sera possible en poussant le bouton 1, pendant 3 secondes.
TEL **- - - - - - - - - -**	Visualisation du numéro de téléphone	Si une alarme intervient, son message apparaît en clignotant, en alternance du numéro de téléphone du SAV. Si aucun numéro n'a été saisi, des tirets apparaîtront à sa place.

TÉMOINS LUMINEUX

Message / Affichage D1	Cause	Solution
	Programme hebdomadaire	Le témoin est allumé/ éteint quand le Programme hebdomadaire est activé/ désactivé Pour toutes les présélections relatives à cette fonction, se référer au « Programme hebdomadaire »
	Thermostat d'intérieur	Le témoin est allumé quand la température souhaitée n'a pas encore été atteinte. Pour modifier le seuil de la température, utiliser les boutons 2 et 3 pendant le fonctionnement.
	Fonction température jour/ nuit	Le témoin est allumé/ éteint lorsque la Fonction température jour/ nuit est activée/ désactivée. Pour activer/ désactiver cette fonction, appuyer sur le bouton 4, ne pas relâcher, appuyer sur le bouton 5, puis relâcher en même temps. Pour toutes les autres présélections de cette fonction voir Fonction température jour/ nuit.
	Résistance d'allumage hors service	*Le témoin est allumé/éteint si la résistance d'allumage est en service/hors service.* **Pour rétablir son fonctionnement, veuillez contacter un technicien autorisé.**
	Ventilateur d'expulsion des fumées en fonction	*Le témoin est allumé/ éteint quand le ventilateur tourne/ ne tourne pas.*
	Moteur d'alim. des pellets en fonction	Le témoin est allumé/ éteint quand le moteur charge/ ne charge pas de granulés. Pendant le fonctionnement normal, ce témoin s'allume en clignotant.
	Ventilateur tangentiel en fonction	Le témoin est allumé/ éteint quand le ventilateur tangentiel tourne/ ne tourne pas.
	Communication permanente/ interrompue entre la télécommande et le poêle	Ce témoin s'allume à chaque impulsion de la télécommande. Si le témoin reste allumé en permanence, la communication entre la télécommande et l'appareil est bloquée. **Pour rétablir son fonctionnement, veuillez contacter un technicien autorisé.**
	Non utilisé	Non utilisé

GARANTIE

La société EXTRAFLAME S.p.A. vous rappelle que le fabricant est le propriétaire des droits prévus par le Décret Législatif n°24 du 02 février 2002 et que la garantie qui suit ne modifie en rien ces droits.

Ce certificat de garantie, relâché par Extraflame S.p.A, avec siège social à Montecchio Precalcino (VI), via dell'Artigianato 10, concerne tous les éléments de la chaudière fournis par Extraflame S.p.A., et couvre également la réparation ou la substitution gratuite d'une quelconque partie défectueuse de l'appareil à condition que :

❖ le défaut se présente dans les 2 ANS qui suivent la date de livraison du produit et doit être communiqué à un Centre Assistance Technique Extraflame S.p.A. au plus tard 2 mois après l'avoir découvert ;
❖ soit reconnu comme tel par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A.

Aucun coût ou frais supplémentaire ne sera débité au client pour les interventions, couvertes par la garantie, que le Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. effectuera.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est valable aux conditions suivantes :

1. Le poêle doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel et par du personnel professionnellement qualifié.
2. Le client doit remplir et signer le certificat de garantie, validé par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. ou par le revendeur.
3. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

1. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectée.
2. Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans ce manuel.
3. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
4. En présence d'installations électriques e/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
5. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
6. Dommages causés par les phénomènes normaux de corrosion ou de dépôt typique des installations de chauffage (condition valable pour les produits à eau).
7. En cas de dommages causés au système par l'utilisation de pièces de rechange non originales ou par les interventions effectuées par un personnel technique non autorisé par Extraflame S.p.A.
8. Utilisation abusive ou négligente du poêle.
9. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

Extraflame S.p.A. n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués, directement ou indirectement, aux personnes, choses et animaux domestiques qui sont la conséquence d'un manque d'observation des prescriptions indiquées dans le manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance, et des normes en vigueur concernant l'installation et la maintenance de l'appareil.

Sont exclus de la garantie :

❖ Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
❖ Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
❖ Les travaux de maçonnerie.
❖ Les détails de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournis par EXTRAFLAME S.p.A. seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
❖ L'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit d'anti-condensation adéquat (seulement pour les appareils fonctionnant à eau) n'a pas été réalisé.
❖ Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.
❖ Les opérations nécessaires pour purger l'air de l'installation hydraulique ou de l'appareil.

Autres conditions

Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente ou bien franco notre centre d'Assistance Technique le plus proche sera effectuée.
Pour les appareils vendus à l'étranger, les conditions seront identiques toujours gratuites franco notre usine, à l'exception des conditions particulières établies durant la stipulation du contrat avec notre revendeur à l'étranger.
En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.
Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette dernière est l'unique garantie valable et personne n'est autorisé à en fournir une autre au nom d'EXTRAFLAME S.p.A.

Test conseillé (moyennant paiement)

Extraflame conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé Extraflame qui fournira toutes les informations pour son utilisation correcte.

INTERVENTION SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.

RESPONSABILITE

La société EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.



EXTRAFLAME S.p.A.
Via Dell'Artigianato, 10
36030 MONTECCHIO PRECALCINO
Vicenza - ITALY
Tel. 0445/865911
Fax 0445/865912
www.lanordica-extraflame.com
E-mail: *info@extraflame.com*

Ce document se trouve à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*

004275296 - FRANCESE
Manuale utente Comfort Mini / Comfort P80 / Comfort Mini Crystal
REV 010 08.10.2009